



AVIS OFFICIEL

PILIERS PUBLICS

- Sierre
- Noës
- Granges

Sierre, le 23 novembre 2018

Y:\STED\Enquêtes\Enquêtes 2018\enquetes 231118.doc

Enquêtes Publiques

La Ville de Sierre soumet à l'enquête publique les demandes déposées par :

- Univerre Pro Uva AG, par le bureau Rieder Architecture Sàrl, pour la démolition d'un bâtiment existant et la construction d'une halle de stockage avec bureaux à l'île Falcon (Rue de l'île Falcon) sur les parcelles Nos (8704) propriété du requérant et (8733) propriété de Antartica SA (DDP sur la parcelle No 8655), plan No 30 (zone industrielle), coordonnées 608'725/126'375 (dérogation au tableau 109 RCCZ et à la limite forestière selon l'article 23 de la loi cantonale sur les forêts et les dangers naturels).

Les observations ou oppositions éventuelles à l'encontre de ces demandes doivent être présentées par écrit, en deux exemplaires, sous pli recommandé, dans les trente jours dès la présente publication, au Service de l'édilité de la Ville de Sierre. Il peut être pris connaissance des dossiers déposés au secrétariat des Services Techniques à l'Hôtel de ville, du lundi au vendredi, le matin de 8 h 00 à 12 h 00.

ADMINISTRATION COMMUNALE

		Visa
Service émetteur	Service de l'Edilité et de l'Urbanisme	JF
Date début de la publication	23.11.2018	
Date fin de la publication	24.12.2018	



AVIS OFFICIEL

PILIERS PUBLICS de

- Sierre
- Noës
- Granges

Sierre, le 19 novembre 2018

Signalisation routière

La Ville de Sierre porte à la connaissance des usagers de la route, le projet de pose de nouvelles signalisations :

Pour la Ville de Sierre

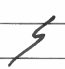
A la route de la Fraternité, à l'intersection du chemin des Abeilles, à Noës, mise en place de la signalisation et des marquages suivants :

- 1x Signalisation OSR 4.18 « Parcage avec disque de stationnement » avec plaque complémentaire « Max. 3h00 ».
- 1x Marquage OSR 6.22 « Ligne interdisant le parcage »
- Marquage de 4 places de parc

Les plans détaillés peuvent être consultés au secrétariat des Services Techniques à l'Hôtel de Ville, du lundi au vendredi, le matin de 8h00 à 12h00.

Les remarques éventuelles à l'encontre de la présente publication doivent être adressées aux Services Techniques de la Ville de Sierre dans les trente jours.

ADMINISTRATION COMMUNALE

		Visa
Service concerné	Services Techniques	
Date début de la publication	23.11.2018	
Date fin de la publication	23.12.2018	



AVIS OFFICIEL

PILIERS PUBLICS de

- Sierre
- Noës
- Granges

Sierre, le 23 novembre 2018

Y:\CH\Modèles\Chancellerie\Piliers publics modèle.doc

Délivrance d'une autorisation d'exploiter

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la Ville de Sierre porte à la connaissance du public que **Mme Silvia Lozano Sosa** lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter un café-bar au sens de ladite loi.

Locaux et emplacements (parcelle) : No. 3738 – Av. de France 35 - Sierre
Enseigne : **Le Pigalle**
Prestations : café-bar et petite restauration
Heures d'ouverture et de fermeture : Tous les jours de 06h00 à 01h00
Jours fériés : ouvert
Début de l'activité : 24 décembre 2018

Les personnes qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande sont invitées à les adresser par écrit à la commune, dans les 30 jours dès la présente publication, soit jusqu'au 23 décembre 2018.

ADMINISTRATION COMMUNALE

Service émetteur	Police	Visa
Date début de la publication	23.11.2018	
Date fin de la publication	23.12.2018	